

La CFDT vous informe

# Sopra Steria I2S

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS



# LA MENSUELLE



**PLAYLIST CFD'ÉTÉ**

**ÉDITO**  
PROFITEZ DE VOS VACANCES !



**CAFÉS NUMÉRIQUES À VOS AGENDAS !**



**CONCOURS PHOTOS DE VOS VACANCES !**



**SALAIRE, OÙ EN ÊTES-VOUS ?  
DEMANDEZ VOTRE POSITIONNEMENT !**



CERTAINS RÉCOLTENT LE BLÉ... D'AUTRES SONT FAUCHÉS !



**LA CÉ CÉ ...  
LA CFDT !!!**

Inscrivez-vous à la liste de diffusion l'Essentiel, pour recevoir par mail les actualités au fur et à mesure, et chaque mois, un résumé du CSE.

[dscfdtsoprasteria@gmail.com](mailto:dscfdtsoprasteria@gmail.com)



Ctrl @ !  
← \* Alt &

[cfdtsoprasteria.blogspot.fr](mailto:cfdtsoprasteria.blogspot.fr)





La CFDT vous informe

Sopra Steria I2S

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# LA MENSUELLE

Cfdt:

## NOUVEAUTÉS !

### En direct du comité européen

#### Coup de gueule

Le programme "Speak Up" réunit différentes actions pour faire rayonner Sopra Steria par des actions dans vos écoles, des animations internes, des animations sur réseaux sociaux, le partage de votre carnet d'adresses...

Il fait de chacun de nous un ambassadeur ; c'est-à-dire un homme-sandwich pour les plus anciens et pour les plus jeunes un influenceur.

Non ne rêvez pas, Sopra Steria ne vous promet pas une retraite à 30 ans dans un 200m<sup>2</sup> à Dubaï...

Bien que Sopra Steria déclare « *Nous avons besoin de vous !* », elle n'a nullement l'intention de mettre la main au portefeuille.

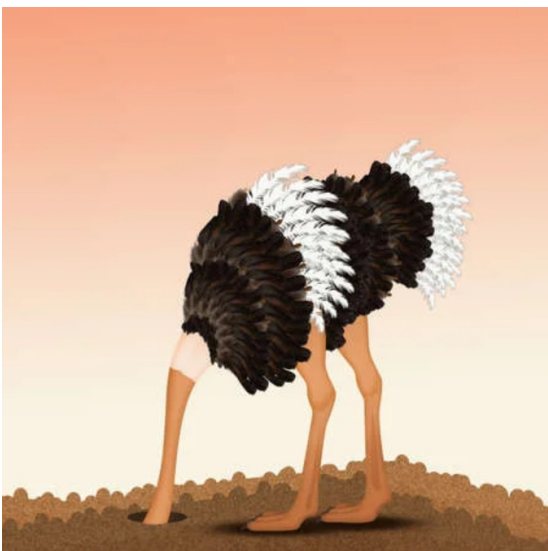
Speak out\* against le programme "Speak Up". C'est vrai que "ambassadeur", c'est chic et corporatif pour désigner un salarié manipulé qui va faire des actions gratuites pour enrichir Sopra Steria.

Un ambassadeur est corporatif et être corporatif signifie simplement mettre gratuitement à disposition de Sopra Steria son temps, son argent et son réseau.

**Ambassadeur, oui mais pas gratuitement... sinon c'est du travail dissimulé.**

\* *Speak out against* : s'élève contre

**ALERTE AU PLOMB**  
La direction risque la santé des salariés pour économiser quelques packs d'eau !



PLUS  
D'INFORMATIONS



**VOUS N'ATTENDEZ PAS L'INONDATION POUR VOUS ASSURER ...  
PROTÉGEZ AUSSI VOS DROITS, REJOIGNEZ-NOUS !**



cfdtsoprasteria.  
blogspot.fr



La CFDT vous informe

Sopra Steria I2S

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# LA MENSUELLE

Cfdt:

## LES PIÈGES !

### La déconnexion : un leurre

Le droit à la déconnexion est le droit pour le salarié de ne pas être joignable par les outils de communication (téléphone, e-mails...) en dehors de son temps de travail, en vue de lui assurer le respect de ses temps de repos et de congé, ainsi que de sa vie personnelle et familiale.

La déconnexion est prévue à l'article L. 2242-17 du Code du travail.

L'accord temps de travail stipule que « *Se déconnecter est un devoir de chacun ce qui signifie que chaque salarié est acteur de sa propre déconnexion ainsi que de celle des autres* ».

La **CFDT** souligne l'hypocrisie de l'entreprise qui fait porter sur "chacun" la responsabilité de sa déconnexion et celle des autres. L'employeur a une obligation de sécurité vis-à-vis de ses salariés comme le rappelle l'article L4121-1 et suivants du Code du travail qui dispose que « *L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (...)* ».

La jurisprudence estime que c'est une obligation de résultat qui pèse sur l'employeur.

La société doit fournir les moyens de déconnexion.

La **CFDT** vous invite à la prudence, car le règlement intérieur indique « *L'effectivité du respect par le salarié de ces durées minimales de repos implique pour ce dernier une obligation de déconnexion* ».

L'entreprise fait porter sur le salarié son obligation, et en cas de non-respect au lieu de lui payer les heures supplémentaires, elle pourrait le sanctionner.



**VOUS N'ATTENDEZ PAS D'AVOIR UN ACCIDENT POUR ASSURER VOTRE VOITURE ...  
PROTÉGEZ AUSSI VOS DROITS, REJOIGNEZ-NOUS !**



cfdsopraasteria.  
blogspot.fr



La CFDT vous informe

Sopra Steria I2S

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# LA MENSUELLE

Cfdt:

## Au Bord du Burn-out : situation alarmante sur le site de Roanne

Le 30 mars 2023, notre élu CFDT a émis une alerte RPS (Risques Psycho-Sociaux) concernant les conditions de travail préoccupantes, notamment sur le contrat EDF Help Desk.

Dans le but de comprendre le ressenti des salariés travaillant sur le contrat EDF Help Desk, notre élu **CFDT** a lancé une enquête anonyme avec question : "Comment te sens-tu en ce moment ?" Les résultats sont plus qu'alarmants ! Les salariés sont épuisés, démotivés et proches du burn-out, en raison d'une surcharge de travail qui dure depuis plusieurs mois. Le contrat EDF Help Desk est basé sur une méthode agile, censée être souple, flexible et rapide pour le client, mais cela semble conduire à une exploitation excessive des salariés par Sopra Steria I2S.

**Malgré les relances de notre élu CFDT, aucune amélioration n'a été constatée, ce qui a conduit la CFDT à aborder le sujet lors du dernier CSE. À la suite d'une réunion RP organisée deux jours avant le CSE, la direction locale a prétendu avoir pris certaines mesures pour tenter d'améliorer la situation, mais les élus n'ont pas vu de changement concret.**

La direction a déclaré avoir demandé un audit à la direction I2S pour comprendre les raisons de cette surcharge et suivre les actions mises en place. Le responsable du site a évoqué la possibilité de faire appel à des intercontrats et de rappeler d'anciens prestataires pour faire face à la situation, mais cela ne semble pas suffisant.

Il est évident que le staffing actuel, basé sur des entreprises d'activités, ne correspond pas à la réalité du terrain. La direction a promis de revoir les modèles de prévision pour redresser la situation.

Cependant, il est important de souligner que le mal-être ne se limite pas au seul contrat EDF. Le BackOffice souffre également de cette situation, même si cela peut sembler moins préoccupant pour le client final.

Les membres de la **CFDT** ont estimé qu'il est primordial d'agir rapidement et efficacement pour résoudre ces problèmes de surcharge de travail et de souffrance au sein du site de Roanne. Des ajustements temporaires ne suffiront pas à résoudre durablement ces problèmes. Des actions concrètes doivent être prises immédiatement, sans attendre septembre.

La direction prétend avoir organisé plusieurs réunions d'information avec les salariés pour expliquer les mesures à court terme, mais il est temps de passer des paroles aux actes. La santé et le bien-être des salariés de Roanne doivent être notre priorité absolue, et des mesures immédiates doivent être prises pour alléger leur charge de travail et améliorer leurs conditions de travail.

**Nous appelons la direction à travailler en étroite collaboration avec les représentants du personnel pour trouver des solutions concrètes et adaptées à leur situation actuelle. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que le site de Roanne redevienne un lieu où tous les salariés se sentent respectés, soutenus et épanouis dans leur travail.**

Cette alerte RPS doit être prise au sérieux, et nous resterons vigilants quant aux actions entreprises pour résoudre ces problèmes pressants. La santé et le bien-être de chacun d'entre nous sont en jeu, **et nous devons agir maintenant !**



### ADHÉREZ, REJOIGNEZ-NOUS !

Retrouvez-nous également sur **twitter** : [CFDTSopraSteria](#)  
Sur **LinkedIn** : [cfdt-groupe-sopra-steria-21ab5b182](#)  
Suivez-nous et partagez !



[cfdtsoprasteria.blogspot.fr](#)

